

COMPTES RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 23 mai 2008

COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés

Excusés : Jean BOURGEOIS

Secrétaire de séance : Sylvie DERVILLE

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal d'avril 2008

1 - Point Public de Beaufort

Monsieur le maire présente à l'assemblée le courrier du Point Public de Beaufort. Il rappelle l'historique de l'association. Le conseil municipal s'interroge sur le devenir de ce point et de son fonctionnement. Le délégué communal sera monsieur le Maire et son suppléant Claude LIOTARD. Il est décidé d'adhérer à l'association pour l'année 2008 et de verser 1.50 €/hab pour la cotisation.

2 - Révision des loyers des immeubles

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal les termes des baux d'habitation des logements de la commune, auquel il conviendrait d'appliquer, comme le prévoit chaque bail, une augmentation du loyer au 1^{er} juillet 2007.

L'augmentation de l'indice du coût de l'I.R.L (Indice de Référence des loyers) est de 1.36%. Un document est remis aux conseillers précisant les augmentations de chaque logement. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer sur chaque loyer de base l'augmentation en vigueur. Le montant de la location des dépendances et annexes est maintenu au montant de 2004. Les informations sur les nouveaux loyers seront transmises aux organismes concernés (CAF et/ou MSA)

3 - Commission d'Actions Sociales

Monsieur le maire propose de nommer des personnes extérieures au conseil pour participer à la commission communale d'actions sociales. Le conseil propose Colette CROIBIER, Huguette FRAUD, Jean SOUTON, Laurence DUBOIS. Un courrier sera envoyé à chaque personne pour leur accord.

4 - Informations diverses

⇒ ADMR : Michèle EYRAUD, Reymonde BELLE et Jérôme FLON nous font le compte rendu de l'assemblée générale de l'association ;

⇒ Les balcons de la Drôme : Ivan SICHOUIC et Claude LIOTARD représenteront la commune ;

⇒ Office de Tourisme de Crest et sa région : Michèle EYRAUD et Jean-Pierre ANDEOL représenteront la commune pour le réseau de boucles de randonnée ;

⇒ Chemin Rural 30 : Monsieur le maire fait part du courrier du conseil général concernant la remise en état de ce chemin ;

⇒ Fauchage des abords des voix communales : Monsieur le maire propose de contacter l'entreprise Couttoulin. Accord du conseil municipal ;

⇒ Rallye Terre du Diois : Un itinéraire sera proposé à l'association : le bas du village de Montclar -> les bellardes -> Col de la Croix ;

⇒ CAUE – Pré programme : Une rencontre débat à Valence est prévue fin juin 2008. Monsieur le maire et Ivan SICHOUIC s'y rendront ;

⇒ Voirie 2008 : la consultation auprès des entreprises est lancée. La date limite des remises des offres est le 05 juin 2008 à 11h30

⇒ Monsieur le maire fait part du courrier de M. PIRAS, sénateur, concernant le « transfert de charges sur les communes et financement de la CAF » au sujet des haltes-garderies

⇒ Monsieur GIRY demande s'il est possible de mettre une barrière à hauteur de la borne incendie au quartier Gervanne. Un courrier sera envoyé à chaque propriétaire riverain du chemin pour solliciter leur accord ;

⇒ Claude LIOTARD et Raphaël GRANON rendent compte de la réunion à la CCVD

⇒ Inauguration Eglise Saint Marcel du village : le 05 juin 2008 à 17h30. Les habitants de Montclar sur Gervanne sont invités.

⇒ Jérôme FLON fait part de la demande adressée à Jean BOURGEOIS : un musicien de la commune demande à la municipalité de prendre en charge un concert pour l'été 2008. Des renseignements seront pris auprès des partenaires.

⇒ Monsieur le maire présente au conseil municipal les dossiers d'urbanisme déposé en mairie : Déclaration préalable de Mme COULET-LAURENT pour un agrandissement de l'auvent et installation de 2 panneaux solaires ; Permis de construire déposé par M. ROLLAND pour la construction d'une maison individuelle. L'ensemble des dossiers sera transmis à la DDE de Die pour instruction. Monsieur le maire informe que le CU de Mme Vinay-Souchière a été refusé

Fin de séance : 22h30